Swisscanto
Fondations de Placement

Swisscanto LPP 3 Sustainable Portfolio 45 RT CHF

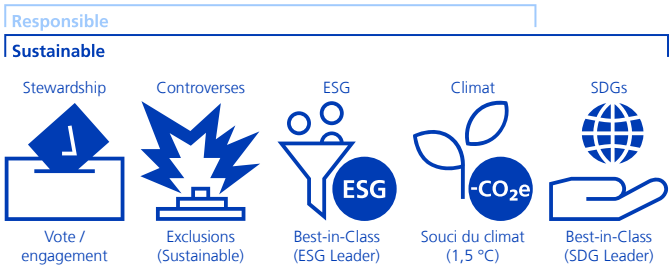
Mixte | à capitalisation | Septembre 2026 - Communication à caractère promotionnel

Description du groupe de placement

Le groupe de placement poursuit une stratégie équilibrée qui vise des rendements de capitaux provenant à parts égales des obligations, d'une part, et des actions, d'autre part. Nous nous concentrons sur les entreprises qui, par leurs produits et services, contribuent de manière significative à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU (SDG-aligned investing). La part d'actions atteint en moyenne 45 % et la part d'obligations près de 55 %. Les règles d'investissement OPP2 s'appliquent. Le groupe de placement est conçu comme un "Fund of Funds" (fonds faîtier) et peut investir jusqu'à 100 % dans des instruments de placement collectifs.

Politique de durabilité

Lors de la mise en œuvre de la politique de durabilité, une distinction est faite entre les deux caractéristiques « Responsible » et « Sustainable ». Selon la caractéristique, les approches de durabilité énumérées ci-dessous sont appliquées. Des informations supplémentaires sur la politique de durabilité se trouvent dans les explications.



Swisscanto Sustainability Rating

haut **A** B C D E F G bas

Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui
– disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.

Seul le placement de fonds provenant d'institutions de prévoyance professionnelle ou de prévoyance individuelle liée exonérées d'impôt en Suisse (piliers 2 et 3a) est autorisé.

Indicateur de risque

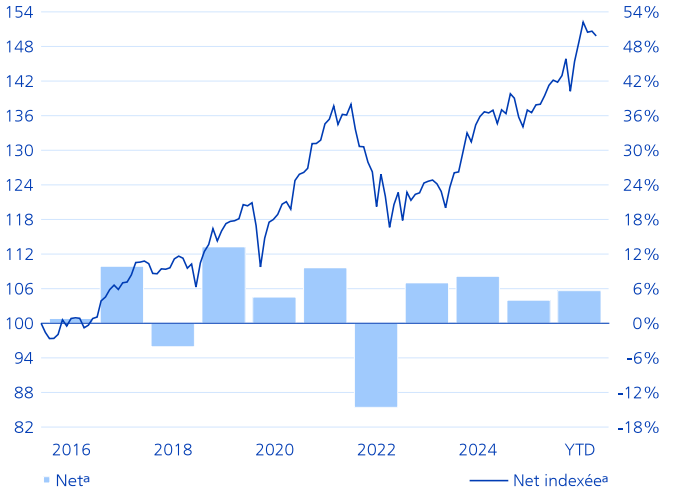
bas 1 2 **3** 4 5 6 7 haut

Données relatives au groupe de placement

NAV par part (30.09.2026)	CHF 222.91
VNI max. sur 52 sem. (05.08.2026)	CHF 226.84
VNI min. sur 52 sem. (20.03.2026)	CHF 205.97
Domicile du groupe de placement	Suisse
Monnaie de référence classe	CHF
Monnaie du groupe de placement	CHF
Clôture exercice annuel	30.06.
N° de valeur	23804772
ISIN-No	CH0238047721
Bloomberg	PVOEK3R SW
Date de lanc. de la cat. de parts	01.07.2014
Date de lanc. du groupe de placem.	01.04.2000
Première mesure de la performance	01.08.2014
Taille de la classe (en Mio)	CHF 445.35
Actif net groupe placement (en Mio)	CHF 465.48
Parts en circulation	1'997'876.428
Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a.	0.70%
Total Expense Ratio p.a.	0.70%
Frais d'émission en faveur du fonds	0.00%
Frais de rachat en faveur du fonds	0.00%
Fondation de placement	Swisscanto Fondations de Placement, Zurich
Gestion de portefeuille	Zürcher Kantonalbank
Banque dépositaire	Zürcher Kantonalbank

Performance

Performance indexée et performance en %[1]



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

Performance en %[2]

Depuis	Net[a]	Brut[b]
1 mois	-0.55	-0.49
3 mois	-1.57	-1.40
1 an	7.44	8.19
3 ans p.a.	6.84	7.59
5 ans p.a.	2.18	2.90
10 ans p.a.	4.04	4.77

Performance annuelle en %[1, 2]

Année	Net[a]	Brut[b]
YTD	5.65	6.21
2025	4.00	4.73
2024	8.14	8.90
2023	7.01	7.76
2022	-14.58	-13.98
2021	9.63	10.40
2020	4.55	5.28
2019	13.26	14.05
2018	-4.07	-3.40
2017	9.88	10.65
2016	0.83	1.54

Chiffres relatifs au risque

annualisés/réalisés	1a	3a	5a
Volatilité groupe de placement	6.87%	5.94%	7.32%
Sharpe Ratio	1.05	1.00	0.23

Données de portefeuille

	Groupe de placement
Nombre de positions	1'402
Duration modifiée	6.75
Rendement	2.88%
Durée résiduelle en années	8.16
Coupon moyen	2.54%

[1] Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les 10 dernières années/périodes au plus.

[2] Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

[a] L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

[b] L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

Breakdowns

Positions principales en %

	Groupe de placement
Roche Holding AG	2.51
Novartis AG	2.23
Nestlé SA	1.92
NVIDIA Corp	1.74
ABB Ltd	1.42
UBS Group AG	1.38
Alphabet Inc	1.31
Microsoft Corp	1.29
Apple Inc	1.29
Zurich Insurance Group AG	1.09

Allocation par catégorie de placement en % *

	Groupe de placement
Marché monétaire	6.83
Obligations en CHF	25.19
Obligations en monnaie étrangère	20.42
Actions suisses	18.25
Actions étrangères	29.32

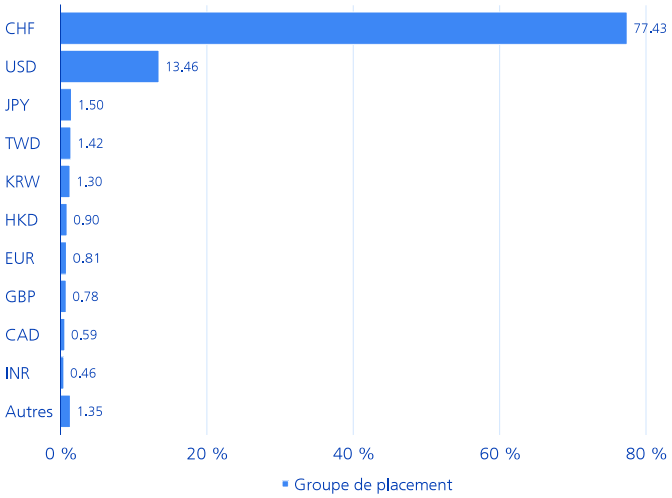
Allocation par SDG en %

	Groupe de placement
SDG 1: Pas de pauvreté	5.53
SDG 2: Faim zéro	0.69
SDG 3: Bonne santé et bien-être	13.99
SDG 4: Éducation de qualité	0.11
SDG 5: Égalité entre les sexes	0.09
SDG 6: Eau propre et assainissement	0.53
SDG 7: Énergie propre et d'un cout abordable	8.37
SDG 8: Travail décent et croissance économique	6.21
SDG 9: Industrie, innovation et infrastructure	11.32
SDG 11: Villes et communautés durables	7.25
SDG 12: Consommation et production responsables	1.21
SDG 14: Vie aquatique	0.70
SDG 15: Vie terrestre	0.55
SDG 17: Partenariats pour la réalisations des objectifs	0.77

Principaux débiteurs en %

	Groupe de placement
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	4.73
Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA	3.04
Confédération Suisse	1.22
World Bank (IBRD)	0.85
Zürcher Kantonalbank	0.76
Asian Development Bank	0.74
Ville de Zurich - Suisse	0.69
Royaume-Uni et Irlande du Nord	0.66
Credit Agricole SA	0.66
BNP Paribas SA	0.61

Allocation par monnaie en %



* Les indications sur les répartitions se trouvent dans le commentaire sur le fonds.

Explications de la politique de durabilité

Politique de durabilité / Caractéristiques de durabilité
Lors de la mise en œuvre de la politique de durabilité, deux caractéristiques sont distinguées, chacune appliquant différentes approches de durabilité. La caractéristique « Responsible » inclut généralement l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus d'investissement et une réduction de l'intensité en COe des investissements. La caractéristique « Sustainable » inclut généralement, en plus des approches susmentionnées, l'application d'exclusions encore plus étendues et se concentre sur les SDG et ESG Leaders. Pour plus d'informations sur l'application des approches de durabilité, veuillez consulter les explications ci-dessous.

En Suisse, nous définissons la compatibilité avec les objectifs de durabilité conformément à l'autorégulation de l'AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations concernant les fortunes collectives présentant des caractéristiques de durabilité comme suit :
– Les produits de placement présentant la caractéristique « Responsible » visent une réduction des émissions de COe grâce aux approches de durabilité « Alignement climatique » (réduction des émissions de COe au fil du temps) et/ou « Positive Screening » (intensité en COe inférieure à celle de l'indice de référence).
– Les produits de placement présentant la caractéristique « Sustainable » appliquent, en complément des approches mentionnées ci-dessus, un alignement des investissements sur les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies (SDG Leaders) et/ou sur des critères de gestion économique durable (ESG Leaders) via l'approche de durabilité « Best-in-Class », respectivement un alignement des investissements sur les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies (SDG Leaders et/ou Thematic Adopters) au moyen de l'approche de durabilité « Investissements thématiques ».

Stewardship – Vote / engagement
Conformément aux directives d'engagement de l'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank, un dialogue actif est mené avec les directions des entreprises. Les sociétés sont notamment invitées à définir des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à les mettre en œuvre de manière cohérente et à en rendre compte de manière transparente. Nos activités d'engagement et les directives correspondantes sont publiées sur notre site Internet :
https://products.swisscanto.com/products/product/documents
Les activités de vote sont exercées conformément à la politique de vote de Swisscanto, fondée sur des principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI). Sur les marchés étrangers, le seuil d'exercice des droits de vote est fixé à 2 millions de CHF par position en actions. Pour les actions suisses, Swisscanto exerce systématiquement ses droits de vote. Le détail des votes de Swisscanto est consultable à l'adresse suivante : https://swisscanto.com/voting

Controverses – Exclusions (Sustainable)
Dans ce portefeuille, des critères d'exclusion étendus selon l'approche Sustainable sont appliqués. L'objectif est d'éviter les investissements dans des activités ou pratiques controversées et de les intégrer dans le processus d'investissement au moyen de critères d'exclusion. Ces activités sont identifiées et évaluées à l'aide de sources de données externes (par exemple MSCI ESG Research) et sur la base de la liste de recommandations de l'Association suisse pour des investissements responsables. Plus de détails sont disponibles sur le site dédié, dans le Sustainability Report ou dans le document « Critères d'exclusion pour éviter les controverses » : https://products.swisscanto.com/products/product/documents

ESG – Best-in-Class (ESG Leader)
L'approche Best-in-Class permet d'investir dans des titres présentant une performance ESG supérieure à la moyenne (ESG Leaders). Les ESG Leaders constituent, avec les SDG Leaders, l'univers d'investissement durable. Pour identifier ces leaders ESG, le gestionnaire calcule, pour chaque émetteur, un score ESG propriétaire composé de plusieurs sous-scores. Ce score prend en compte les dimensions environnementales (« E » pour Environment), sociale (« S » pour Social) et de gouvernance (« G » pour Governance). Par ailleurs, l'analyse systématique des critères ESG fait partie intégrante du processus d'investissement actif, avec pour objectif d'identifier précocement les risques et opportunités liés aux tendances ESG. Les critères ESG complètent l'analyse financière traditionnelle et contribuent à des décisions d'investissement plus éclairées.

Climat – Souci du climat (1,5 °C)
En référence à l'Accord de Paris sur le climat, l'activité d'investissement du portefeuille est orientée vers une réduction de l'intensité en CO_2e des investissements d'au moins 7,5% par an. L'objectif de la stratégie d'investissement se fonde sur l'intensité en CO_2e de l'univers d'investissement à fin 2019.

SDGs – Best-in-Class (SDG Leader)
Cette approche vise à générer du rendement en investissant dans des entreprises et des États présentant une utilité sociétale (SDG Leaders). Les SDG Leaders constituent, avec les ESG Leaders, l'univers d'investissement durable. Ils mettent à profit leur capacité d'innovation pour développer des produits et services respectueux de l'environnement et de la société. Ce faisant, ils contribuent à la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies (SDGs).

AMAS
Asset Management Association Switzerland

Informations complémentaires relatives à la politique de durabilité
Les approches de durabilité s'appliquent à une part significative de la fortune. Des informations complémentaires spécifiques aux produits concernant les approches de durabilité appliquées ainsi que leur champ d'application figurent dans les documents juridiques de référence disponibles sur products.swisscanto.com.

Équivalents CO_2 (CO_2e)
Les équivalents CO_2e (CO_2e) constituent une unité de mesure permettant d'uniformiser l'impact climatique des gaz à effet de serre. Le calcul des intensités $CO2_2e$ tient compte des gaz à effet de serre ayant un effet sur le réchauffement climatique conformément au standard international « Greenhouse Gas Protocol » (protocole GHG), mesurés en CO_2e.

ESG
ESG désigne les critères environnementaux (Environment ; E), sociaux (Social ; S) et de gouvernance d'entreprise (Governance ; G).

Association suisse pour des investissements responsables
L'Association suisse pour des investissements responsables est un regroupement d'investisseurs institutionnels fondé en 2015. Elle fournit à ses membres des services liés à la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques dans le domaine des investissements.

Swisscanto Sustainability Rating
Le Swisscanto Sustainability Rating propriétaire renseigne sur le niveau actuel de durabilité du portefeuille. Il est calculé à partir des valeurs des placements collectifs et des titres individuels détenus dans le portefeuille et réparti en sept catégories de durabilité allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus faible). Pour le calcul du rating, les entreprises et les États sont évalués spécifiquement sur la base des quatre piliers de notre recherche en durabilité : les activités controversées (controverses), la gestion durable des entreprises (ESG), les émissions de gaz à effet de serre (climat) et l'impact des produits sur l'environnement et la société (SDGs). Le Swisscanto Sustainability Rating est recalculé à chaque fin de trimestre. Plus d'informations : products.swisscanto.com/products/product/documents

MSCI® ESG
Certaines informations contenues dans le présent document (les "Informations") proviennent de MSCI Inc., MSCI Solutions LLC ou de leurs sociétés affiliées ("MSCI"), ou de fournisseurs d'informations (ensemble les "Parties MSCI"), et sont protégées par leurs droits d'auteur. Elles peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des signaux ou d'autres indicateurs. Les Informations sont exclusivement destinées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les Informations ne peuvent pas être utilisées pour, et ne constituent pas, une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation, d'un instrument financier, d'un produit financier, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas non plus être interprétées comme une indication ou une garantie de performances futures. Certains fonds peuvent être fondés sur des indices MSCI ou y être liés, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres indicateurs. MSCI a mis en place une barrière à l'information entre la recherche sur les indices et certaines Informations. Aucune des Informations ne peut, en tant que telle, être utilisée pour déterminer quels instruments financiers doivent être achetés ou vendus, ni à quel moment ils doivent l'être. Pour les informations réglementaires exigées par le Règlement de l'UE relatif aux activités de notation ESG (Règlement (UE) 2024/3005), veuillez consulter le site www.msci.com/legal/sustainability-and-climate-resources-and-disclosures pour les informations relatives aux méthodologies et à l'organisation, ainsi que https://one.msci.com pour les informations au niveau des notations. Les Informations sont fournies "en l'état", et l'utilisateur assume l'intégralité du risque découlant de toute utilisation qu'il fait ou autorise des Informations. Aucune Partie MSCI ne garantit ni n'assure l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des Informations et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune Partie MSCI ne peut être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions en lien avec les Informations contenues dans les présentes, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Commentaires sur le groupe de placement

Investisseurs visés - Désignation
Fondations de libre passage et institutions/formes de prévoyance du pilier 3a pilier 3a

Investisseurs visés - Description
Les parts de la catégorie de parts R sont des parts pour lesquelles la participation est réservée aux institutions suivantes de prévoyance professionnelle (2e pilier) et de prévoyance individuelle liée 3a : fondations de libre passage conformément à la loi fédérale sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (loi sur le libre passage, LFLP) et institutions/formes de prévoyance du pilier 3a conformément à l'ordonnance sur les déductions admises fiscalement pour les cotisations versées à des formes reconnues de prévoyance (OPP 3). La deuxième lettre «T» précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation).

Commission forfaitaire de gestion (CFG)
La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

Total Expense Ratio (TER)
Le Total Expense Ratio (TER) désigne les coûts annuels qui sont continuellement imputés aux actifs du fonds et est exprimé en pourcentage des actifs du fonds. L'indication correspond au niveau du TER au cours du dernier exercice clôturé et ne garantit pas un niveau similaire à l'avenir.

Frais
Les frais d'émission et de rachat sont crédités par la direction du fonds au compartiment du fonds correspondant afin de protéger les investisseurs.

Swinging Single Pricing (SSP) Indirect
D'après les données de base sur les fonds, ce fonds n'affiche aucun Swinging Single Pricing (SSP). Il n'est cependant pas exclu qu'un investissement dans un fonds cible avec SSP indirect puisse être effectué.

Explication des risques généraux
Les placements comportent des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

Indicateur de risque
Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

Remarques sur les décompositions
– Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

Allocation par SDG en % (sur la base de chiffres d'affaires)
Part du chiffre d'affaires (en %) des émetteurs du portefeuille contribuant positivement à la réalisation d'un ou plusieurs des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ou SDGs en anglais), pondérée selon l'allocation du portefeuille.

Allocations du portefeuille
Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

Volatilité
La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

Sharpe Ratio
Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

Duration modifiée
La duration modifiée indique le pourcentage de changement du cours d'une obligation si le niveau des taux d'intérêt du marché change d'un point de pourcentage.

Durée résiduelle en années
La durée d'un papier monétaire ou d'une obligation est calculée sur la base de la première date de remboursement possible. La durée résiduelle moyenne d'un fonds de placement résulte de la moyenne pondérée des échéances des différents titres entre la date d'évaluation et le remboursement.

Rendement
Le rendement désigne le rendement du portefeuille pondéré en fonction de la duration en monnaie locale.

Coupon moyen
Afin de calculer le coupon moyen, les coupons sont pondérés du volume en circulation d'obligations investies.

Certification ISO
L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

Mentions juridiques

Le présent document est destiné à des fins informatives et publicitaires. Il est destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux investisseurs d'autres pays. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'acquérir, de détenir ou de vendre des instruments financiers ou d'obtenir des services, et ne constitue pas non plus la base d'un contrat ou d'une obligation de quelque nature que ce soit.

Ce document n'est ni un prospectus ni un document d'information clé. Les produits et services décrits dans ce document ne sont pas disponibles pour les personnes américaines selon les réglementations pertinentes. Il contient des informations générales et ne prend pas en compte les objectifs d'investissement personnels, la situation financière ou les besoins spécifiques de toute personne. Les informations doivent être soigneusement examinées pour leur compatibilité avec les circonstances personnelles avant de prendre une décision d'investissement. Il est recommandé de demander conseil à des professionnels pour l'évaluation des implications juridiques, réglementaires, fiscales et autres.

Le document a été préparé par la Zürcher Kantonalbank avec le soin commercial habituel et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. Cependant, la Zürcher Kantonalbank ne garantit pas l'exactitude et l'exhaustivité des informations qu'il contient et décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation du document ou des informations qu'il contient.

Il convient de noter que toute information concernant la performance historique ne constitue pas un indicateur de la performance actuelle ou future, et que les données de performance affichées peuvent ne pas tenir compte des commissions et des coûts encourus lors de l'émission et du rachat des parts de fonds.

En ce qui concerne les informations sur la durabilité, il convient de noter qu'il n'existe pas de cadre généralement accepté ni de liste universellement applicable de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des investissements en Suisse.

Les seules sources d'information faisant foi pour les placements dans les groupes de placement des Swisscanto Fondations de placement sont les statuts, les règlements, les directives de placement ainsi que les prospectus éventuels de Swisscanto Fondation de placement ou de Swisscanto Fondation de placement Avant. Ces documents peuvent être obtenus auprès de Swisscanto Fondations de placement, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich. Les opinions et évaluations contenues dans ce document concernant des titres et/ou des émetteurs n'ont pas été préparées conformément aux réglementations relatives à l'indépendance des analystes financiers et constituent donc des communications promotionnelles (et non des analyses financières indépendantes). En particulier, les employés responsables de ces opinions et évaluations ne sont pas nécessairement soumis à des restrictions sur le commerce des titres correspondants et peuvent en principe effectuer des transactions personnelles ou des transactions pour la banque sur ces titres.

© 2026 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.